



Ensemble, engagés vers l'excellence

2016 - 2017



Une Apiculture de plus en plus difficile.

En effet, nous ne comptons plus les efforts, pour hélas encore une fois obtenir un résultat plus que mitigé, voire catastrophique pour beaucoup d'entre nous. Les conditions climatiques trop défavorables ne nous ont pas permis d'obtenir les récoltes espérées. Une procédure de reconnaissance de calamité sécheresse est en cours, mais bien sûr, cela n'est pas une fin en soi.

La canicule de la fin d'été a fortement impacté la force et les réserves des colonies dans certains secteurs et la mise en hivernage a été laborieuse. Je vous recommande donc d'être très vigilant sur cette situation et de ne pas hésiter à fournir du candi aux ruches pendant cet hiver.

Le frelon asiatique n'arrange pas du tout la situation et l'on ne peut que déplorer et même exprimer sa colère par rapport à cet état d'abandon; aucun plan de lutte n'est mis en place à l'exception de la Communauté de Communes de Prades qui a voté un budget pour financer la destruction de tous les nids de frelons sur son secteur. Bravo et merci pour cette décision qui, non seulement préserve les abeilles, mais aussi le socle commun à notre existence sur la terre en préservant notre biodiversité. D'autres communes sont aussi engagées sur cette voie: Céret, Le Boulou, Montesquieu des Albères, Arles sur Tech, je dois en oublier certainement. La situation mériterait une réelle considération de la part de l'Etat qui brille par son absence, une honte!

Et comme si tout cela ne suffisait pas, le versement de l'aide MAEC Apiculture accuse un retard très préoccupant pour 2015 et 2016 alors que les apiculteurs bénéficiaires ont engagé des frais pour respecter leur contrat avec l'Etat.

La pépinière apicole départementale que nous vous avions présentée l'année dernière a été mise en place, elle a été effective et a donné des résultats. Elle nécessite des améliorations dans son fonctionnement et aussi de la participation afin qu'elle devienne une ressource en abeilles et financière pour notre syndicat. Elle doit aussi être un cadre de formations, d'échanges et de rencontres pour les apiculteurs. Nous avons produit prés d'une centaine d'essaims cette année. Ils seront disponibles à la vente au printemps. Nous pouvons beaucoup mieux faire.

Je voudrais saluer l'excellent travail engagé cette année sur le Rucher école, en la personne de Magali Laffont et celle de Clément Duron qui ont relevé avec éclat la mise en place de la continuité de l'offre proposée autour du Rucher école. Cet engagement au service des autres est l'âme essentielle à notre syndicat. Merci Magali et Clément.

La réforme des collectivités territoriales nous donne beaucoup de soucis pour l'avenir en ce qui concerne le soutien financier du Conseil Départemental. Reconnaissons l'effort et le financement indéfectible dont il a fait preuve jusqu'à présent. Sans cela, nous ne pourrions rien faire. Merci encore et que cet encouragement dure encore très longtemps.



Dans l'ombre, nous nous acheminons vers la mise en place d'une interprofession qui laisse de mauvais souvenirs aux personnes qui ont connu la précédente. Elle devrait permettre de financer des projets et de la recherche. Je recommande à nos syndicats nationaux d'être très très vigilants sur son orientation; le projet de statuts, proposé par l'administration, me parait trop orienté vers des mesures contraignantes en faveur des distributeurs et metteurs en marché de miel qui malheureusement ne sont plus issus de l'hexagone.

Enfin une bonne nouvelle si je puis dire, le projet de miellerie collective instruit par des élèves ingénieurs de SUPAGRO Montpellier prend forme. Merci à cette jeunesse pleine d'enthousiasme et de talent pour la qualité de leur travail.

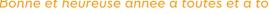
Cerise sur le gâteau, rare, beaucoup trop rare à notre époque, une commune s'est manifestée pour mettre en œuvre ce projet. En effet, la commune d'Ortaffa, je peux le dire, est très motivée pour cette réalisation qui donnera une réelle orientation et une force à notre apiculture, et vous verrez qu'elle arrive à point nommé.

Une structure progressiste, c'est à la mode ; il serait temps que l'on encourage l'effort, que l'on soutienne l'initiative d'une façon intelligente, constructive et finalement productive.

Avec toutes ces difficultés et ces obstacles, un mot me vient à l'esprit : la persévérance ; cette faculté à considérer nos échecs pour mieux les affronter, pour les transformer en une force qui nous amène toujours plus loin, et pour, finalement, faire un constat ensemble : nous sommes les seules personnes à pouvoir décider de notre destin.

Que l'Apiculture vous comble et vous donne la joie d'être toujours aussi proche de la Nature, berceau et environnement de l'humanité, bien que trop souvent l'homme moderne en oublie son oriaine.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous!





ADMINISTRATEURS

Alexandre Andrès. Henri Barcelo. Daniel Boubel. Claude Duffaud, Christophe Escamez, Frédéric Garcia. André Huguet, Coryne Jacob

RESPONSABLE **RUCHER ECOLE**

Clément Duron

ANIMATRICE

Claire Prévost

FORMATEURS

Magali Laffont, Jean-Marie Hubach, José Farré





Les missions du syndicat
LE RUCHER ÉCOLE
Initiation à l'apiculture p 06 Initiation élevage de reines p. 07 Le papier du Rucher école p.08
Le mot du trésorierp.09
Les stages 2016
Les stages 2017p.11-12
LA VIE DU SYNDICAT
Pépinière d'essaims départementalep. 13 Miellerie et ruche pédagogiquep. 14
Promotion de l'apiculturep. 15
INFOS PRATIQUES
Les aides
INFOS SANITAIRES
Bien préparer l'hivernage des coloniesp. 17
Nos partenairesp.18-19





'Assurer et défendre la pérennité de l'abeille, Apis Mellifera'

- Organisation d'événements autour de l'apiculture.
- Formation des apiculteurs débutants sur le Rucher école.
- Stages de perfectionnement à la demande des professionnels et des porteurs de projet: conforter le développement économique des exploitations et leur diversification (élevage de reines, essaims, gelée royale, produits transformés...).
- Accompagnement technique et réglementaire auprès des apiculteurs (dossier d'aide France AGRIMER, MAEC, Calamité sécheresse...).
- Développement de la filière apicole: réflexion autour d'une marque, d'un atelier de transformation collectif, d'une miellerie collective, création d'un centre d'élevage et de sélection.
- Actions de sensibilisation du grand public et des collectivités.













> MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposé en salle. Cours pratiques au Rucher école.

> FORMATEURS

Clément Duron Magali Laffont

> INTERVENANTS

USAR, Botaniste, Apiculteurs professionnels, Commercial

> OBJECTIFS

- Débuter en apiculture.
- Recrutement de futurs apiculteurs.
- Améliorer les connaissances dans la conduite de rucher.
- Reprise de confiance en soi.
- · Lieu de rencontre et d'échanges entre passionnés.

> PUBLIC VISÉ

· Apiculteur débutant et porteur de projet.

> CONTENU

Présentation des acteurs	Nourrissement
Apis Mellifera	Botanique
Histoire de l'apiculture	Réglementation
Anatomie de l'abeille	Conditionnement
La colonie Organisation dans la ruche	Commercialisation
Les produits de la ruche	Apithérapie
Sanitaire	Transhumance
Multiplication des colonies	Mise en hivernage



DATE : De mars à juin puis de septembre à octobre, 15 journées (1 samedi sur 2).

LIEU: Maison de l'apiculture, Ille-sur-Têt.

TARIF: 300 € - 250 € pour les adhérents



> OBJECTIFS

- · Faire le point sur les pratiques actuelles.
- Créer de l'autonomie dans la gestion et le renouvellement du cheptel.
- Apprendre à sélectionner les bonnes colonies, effectuer l'élevage de reines de façon performante.
- Faire face aux fortes mortalités et/ou développer de nouvelles orientations.

> PUBLIC VISÉ

• Apiculteurs avisés, professionnels, porteurs de projet.

> CONTENU

Présentation des acteurs	Conditions de développement d'un atelier
Apis Mellifera	Réglementation
Elevage naturel de reines dans la ruche	Commercialisation
Techniques de production	Intégration d'un atelier dans une exploitation







> MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposé en salle. Cours pratiques au Rucher école.

> INTERVENANTS

Jean-Marie Hubach, José Farré, Membres de l'U.S.A.R.

DATE: Mars, avril (3 jours).

LIEU : Maison de l'apiculture, Ille-sur-Têt. **TARIF :** 150 € - 110 € pour les adhérents.





Comme les années précédentes, l'USAR a proposé un cours d'initiation à la conduite d'un rucher. En 12 séances d'une journée, les stagiaires ont pu suivre des cours théoriques et des cours pratiques afin d'être capables d'installer et de suivre jusqu'à une dizaine de colonies, de récolter du miel, de préparer l'hivernage, de diagnostiquer les maladies et d'effectuer les démarches administratives nécessaires.



2016 a vu le remplacement de Stéphane et Joseph, comme intervenants, par Magali pour la partie théorique et Clément et Emeline pour la partie pratique. 25 personnes curieuses et motivées ont suivi tout ou partie des cours dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Les stagiaires ont pu ainsi apprendre à gérer un rucher sur une saison apicole entière. Ensemble, nous avons réalisé toutes les actions qu'un apiculteur est amené à faire sur ses colonies. Au programme pratique : visites de printemps, essaimage artificiel, essaimage naturel, production de miel (récolte, extraction, mise en pot), entretien du matériel, vigilance sanitaire, connaissance de l'environnement, transhumance, repas partagés, travail en commun et partage d'expériences. Et pour la théorie : Histoire de l'apiculture, anatomie de l'abeille, les habitants de la ruche, les races, les produits de la ruche, l'apithérapie, l'intelligence des abeilles, le rôle de l'abeille dans la biodiversité, la règlementation, le sanitaire. Une sortie botanique a également été organisée avec le botaniste M. Marcel Juanchich.

Le Rucher école, avec une quinzaine de colonies, est maintenant situé entre Ille-sur-Têt et Montalba-le-Château. Les ruches ont été transhumées dans le Vallespir pour la période estivale. Au total environ 250 kg ont été récoltés et mis en pots.

Les stagiaires 2016 attendent maintenant le printemps pour prendre leur envol ou appliquer leurs connaissances pour celles et ceux qui ont déjà installé des colonies en 2016. Nous leur souhaitons bon vent!!

Clément, Magali et Emeline attendent la nouvelle promotion 2017!

Magali Laffont et Clément Duron, formateurs du Rucher école







Nos remerciements, tout d'abord, vers le Conseil Départemental pour son aide financière, vers les municipalités qui nous accueillent pour notre Rucher école et notre pépinière : Ille-sur-Têt et Canohès.

Et aussi à tous ceux qui ont donné de leur temps, leur énergie pour réaliser nos actions de formation, d'animation, de communication durant cette année.

Notre équilibre financier ne sera pas réalisé cette année, les charges étant supérieures aux recettes... avec des dépenses significatives pour la pépinière.

Mais, forts de nos moyens, outils, compétences, nous devons développer nos actions en 2017 :

- En s'appuyant davantage sur l'implication de nos adhérents,
- En développant d'autres prestations, services (par exemple, week-end de sensibilisation à l'apiculture, parrainage de ruches par des particuliers et par des entreprises),
- En valorisant nos formations et la pépinière.

En 2017, avec la contribution de tous nos adhérents, dynamisons notre organisation, notre fonctionnement, et notre rayonnement!

Bonne année à tous!

Daniel Boubel, Trésorier de l'USAR





CRÉATION ET GESTION DE SITE INTERNET



Depuis, plusieurs sites d'apiculteurs sont en cours de réalisation.

Ce stage d'initiation de 3 jours a été réalisé dans une salle informatique du CFA de Rivesaltes. Il a permis d'aborder les différentes thématiques liées à la création d'un site web pour la promotion des produits de la ruche : Interface de WordPress, choix du nom de domaine, création du site et ajout d'extensions, référencement et gestion du site.

DÉVELOPPER SON ATELIER D'ÉLEVAGE DE REINES

L'objectif de ce stage de 6 jours pour les professionnels était de maîtriser l'élevage de reines afin d'en assurer leur multiplication.

Les thématiques abordées: Quelles sont les bonnes conditions d'élevage? Notions sur la génétique de l'abeille. Le matériel adapté. Avoir la présence de mâles matures dans la variété souhaitée. Choix des géniteurs souches.





MULTIPLICATION D'ESSAIMS AVEC INTRODUCTION DE REINES FÉCONDÉES

Une journée de formation à la multiplication d'essaims a eu lieu au printemps sur les colonies de la pépinière d'essaims.

CONFÉRENCE SUR L'APITHÉRAPIE

Cette conférence aura lieu cet hiver et sera ouverte au grand public. Elle sera animée par un formateur en apithérapie.

OBJECTIF: Connaître et pouvoir transmettre des informations précises sur les propriétés curatives des différents produits de la ruche.

COÛT: 10 €.



JOURNÉES D'ÉCHANGE AVEC DES APICULTEURS PROFESSIONNELS

OBJECTIFS : Connaître les différentes pratiques apicoles pour la gestion du rucher. Obtenir des réponses à ses questions techniques.

DATES ET COÛT : à définir.

CONFÉRENCE AU PRINTEMPS:

« La vie des abeilles, un enjeu majeur pour le devenir de l'humanité »

BONNES PRATIQUES SANITAIRES EN APICULTURE

OBJECTIF: Optimiser la gestion sanitaire du rucher.

CONTENU: Identification des différents types de dangers sanitaires, biologiques, physiques et chimiques. Conduite générale des élevages apicoles. Gestion de la santé des colonies d'abeilles. Médicaments. Nourrissement et abreuvement. Environnement et rucher.

DATE ET COÛT : à définir.





OBJECTIF: Apprendre à élaborer des tourons de qualité pour la commercialisation.

CONTENU : Origine des tourons. Ingrédients de base. Les étapes de sa fabrication. La qualité des tourons. Mise en pratique avec un confiseur de différentes recettes.

DATE: 1 journée en automne, à définir.

COÛT : à définir.

FABRICATION DE PAIN D'ÉPICES

OBJECTIF: Apprendre à élaborer un pain d'épices de qualité.

CONTENU : Origine du pain d'épices. Ingrédients de base. Les étapes de sa fabrication. La qualité du pain d'épices. Mise en pratique avec un pâtissier.

DATE: 1 journée en automne, à définir.

COÛT: à définir.





FABRICATION DE SAVONS PERFECTIONNEMENT

OBJECTIF: Approfondir les techniques de saponification à froid et connaître la réglementation en matière de commercialisation de cosmétiques.

CONTENU: Atelier pratique de fabrication de savons et de produits dérivés. Cours théoriques sur la réglementation.

DATE: 1 journée en automne, à définir.

COÛT : 20 €.

Concernant les dates et les tarifs, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'apiculture.

Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'être modifiée en fonction des inscriptions aux différents stages.







Développement de la pépinière d'essaims départementale

Face à l'absence de solutions rapidement mises en œuvre pour inverser les pertes massives de colonies d'abeilles constatées depuis quelques années, l'USAR a décidé de créer, en 2015, une pépinière d'essaims pour soutenir ses adhérents.

Parmi ces adhérents, certains pratiquent déjà la multiplication des essaims afin de faire face à des pertes annuelles récurrentes, mais cette solution n'est pas encore partagée par tous. Cette pépinière a donc pour vocation première de former les apiculteurs à cette pratique.

La pépinière a démarré la saison apicole 2016 avec 46 essaims sur le site de la ferme pédagogique Saint Roch.

Fin mai, les adhérents qui le souhaitaient ont participé à la multiplication des essaims et l'introduction de 100 reines d'abeilles noires fécondées. 92 essaims sur les 100 se sont développés. Pendant ce temps, les ruches de la pépinière ont transhumé dans le Vallespir pour redescendre sur Canohès en automne.

Au printemps 2017, nous mettrons en vente les essaims et nous prévoyons d'autres journées de formation à la multiplication au cours de cette année.







Etude de faisabilité...

Etude de faisabilité pour la création de mielleries collectives dans les Pyrénées-Orientales.

Cette étude est menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental et a été confiée à un groupe d'étudiants de SupAgro Montpellier.

Ce projet a pour objectifs de conforter la filière apicole départementale par la mutualisation des moyens de production et de favoriser l'installation de jeunes apiculteurs. Nous envisageons également d'y associer une assistance technique pour éviter les échecs et renforcer le professionnalisme.

Plusieurs visites de mielleries similaires ont eu lieu au cours de l'année, dans le Gard, l'Hérault et en Savoie.





Après enquête des étudiants, une soixantaine de personnes se sont montrées intéressées par ce projet.

Une candidature sérieuse d'une Mairie est en cours d'instruction. Nous étudions les possibilités d'implantation d'autres structures dans d'autres secteurs du département afin de couvrir tous les besoins.

Création d'une ruche pédagogique

Notre syndicat est de plus en plus sollicité par des écoles en demande d'information et de sensibilisation sur la sauvegarde des abeilles, le métier d'apiculteur, le miel.

Pour ce public, nous avons réalisé une ruche comprenant 32 planches pédagogiques sur la vie de l'abeille, les produits de la ruche,...

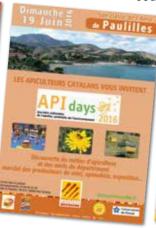


Manisfestations 2016



- · Foire aux chevreaux
- · Marché Slow Food de producteurs
- · Fête de l'huile d'olive
- · Fêtes des éleveurs
- · Journée pour la Maison des Jeunes du Boulou
- · Fête de la Nature
- Journée Développement Durable au Centre Hospitalier
- · Fête des fruits et légumes frais
- « Apidays » Céret et Paulilles
- Fête du Miel, Saint Michel de Llotes
- · Journée des Nouveaux Catalans









~ Cancours Général Agricole 2016



2 Médailles d'argent pour Michel Barcelo Miel de forêt et Miel de Cru pour la lavande Maritime



Installation, Formation, Développement apicole; l'USAR vous accompagne dans vos demandes d'aides.

PUBLIC VISÉ

• Apiculteur > 50 ruches affilié à l'AMEXA ou cotisant solidaire MSA ou en cours d'installation (PPP)

VIVFA

• Aide à la formation continue pour les exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiales, PPP, cotisants solidaires. Démarche effectuée par l'organisme de formation.

FRANCE AGRIMER

- · Aide à la transhumance (matériel neuf et destiné uniquement à l'usage apicole).
- Demande d'aide : janvier 2017. Demande de paiement : Août 2017.
- · Aide au maintien et au développement du cheptel apicole (matériel neuf ou occasion).
- Demande d'aide: janvier 2017 (pour investissement et cheptel) ou mars 2017 (uniquement cheptel). Demande de paiement : Août 2017.

PAC MAEC

- · Aide au soutien ou à la conversion à l'Agriculture Biologique. Demande d'aide: Mai 2017.
- Aide Mesure Apicole: mettre l'apiculture au service de la biodiversité végétale. Demande d'aide : Mai 2017.

RÉGION OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

- · Aide à l'accompagnement pré et post installation.
- · Aide à l'acquisition et aménagement de foncier.
- · Aide à la protection des ruchers de haute montagne (Capcir, Nord des Angles).
- Demande d'aide : Mai 2017

CONSEIL DÉDADTEMENTAL

· Aide à la création de stands de vente directe, à la réalisation de plaquettes promotionnelles, à la mise en place de panneaux directionnels.

I A PÉFORME DU FORFAIT AGRICOLE

Le Bénéfice Agricole ou Micro BA remplace, à compter de 2017, le forfait agricole.

Ce régime s'applique aux exploitants dont les recettes sont inférieures à 82 200 €.

Il se calcule sur un chiffre d'affaire réel avec un abattement de 87 %, soit sur 13 % du CA. Il n'y a pas d'obligation de tenir une comptabilité mais un livre de recettes et de dépenses.

En 2017, l'assiette fiscale sera composée d'un tiers des revenus 2016 (selon les nouvelles modalités de calcul) et d'un tiers des bénéfices agricoles forfaitaires 2015 et 2014.

COMPARATIF AVEC LE FORFAIT AGRICOLE

Jusqu'ici, L'apiculteur déclarait un nombre de ruches: en 2016, pour les revenus de 2015, le bénéfice réglementaire pour une ruche pastorale dans les P.O était de 9.00 euros.

A partir de 2017, Il faudra déclarer un chiffre d'affaire réel et le calcul de l'impôt se fera sur un bénéfice estimé à 13 % du CA (donc avec 87% d'abattement).

Un exemple:

Pour 25 ruches produisant 500 kg de miel vendus à 15 € le Kg

Régime forfaitaire :

25 ruches à 9,00 € soit 225 € à déclarer.

Régime BA:

CA de 500 x 15 = 7 500 € x 13 % = 975 € à déclarer.

Le taux d'imposition de ce bénéfice, ensuite, dépend de la tranche d'imposition du déclarant.

Pour plus d'informations sur la réglementation et les aides, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'apiculture.



Bien préparer l'hivernage des colonies

① Choisir un emplacement adapté et si possible disposant de ressources en nectar, pollen et eau, en fin de saison et au printemps.

Traiter contre Varroa le plus tôt possible, c'est-à-dire dès le retrait des dernières hausses. Cela n'empêchera pas de refaire un traitement au cœur de l'hiver. Si une colonie démarre la saison avec plus de 50 varroas au printemps, sa récolte annuelle en sera affectée.

2 Le contrôle du poids des ruches à l'automne est indispensable. Se baser sur le poids de la plus lourde pour définir le poids idéal. Dans notre région, on considère qu'une ruche complète pesant entre 33 et 35 kg passera bien l'hiver. Bien entendu, cela peut être beaucoup plus, notamment en altitude.



- 3 Pendant l'hiver, une colonie consommera entre 8 et 15 kg de miel operculé, selon la région et la race d'abeille. En cas de manque de réserves, il est conseillé de compléter le poids en distribuant un pain de sucre candi. C'est ici plus adapté que du sirop, qui contraint les abeilles à éliminer un excès d'eau (au moins 25 %). Un substitut de pollen peut être nécessaire si les réserves manquent.
- 4 Les colonies passent un meilleur hiver en étant plutôt confinées dans leur habitat. Ne pas hésiter à regrouper les colonies les plus faibles, à condition d'avoir des garanties sur leur bon état sanitaire. Ou bien, une autre possibilité consiste à « resserrer » la colonie sur un minimum de cadres afin que les abeilles ne dépensent pas d'énergie à réchauffer un trop gros volume. On peut le faire avec une plaque de contre-plaqué ou avec une partition isolante recouverte d'une feuille d'aluminium.
- 5 L'isolation au niveau du toit est aussi très importante. Intercaler un morceau d'isolant de charpentier entre la toiture et le couvre-cadres. Puis, incliner légèrement les ruches vers l'avant afin que la condensation s'écoule.
- 6 Réduire l'entrée des ruches pour protéger les colonies des prédateurs (petits rongeurs). A partir de 13 °C de température extérieure, les abeilles forment une grappe, laissant aux rongeurs l'espace de s'installer dans un coin et d'y grignoter de la cire et du miel. Subissant une perturbation et des vibrations, la colonie consomme alors elle aussi plus de réserves. Protéger les ruches contre les oiseaux avec un filet si besoin.

Il est plus judicieux d'hiverner les jeunes essaims d'arrière-saison dans leur ruchette, puis de les transvaser au printemps, et de leur distribuer un nourrissement stimulant.

Eviter d'hiverner uniquement avec de la cire nouvellement bâtie. Placés en bordure du nid à couvain, un ou deux vieux cadres de cire bien noire peuvent faire office d'isolant.

Sources: Traité Rustica de l'apiculture - Gilles Fert - Guide des bonnes pratiques apicoles - ISTAP.

Nos Partenaires









TOUT LE MATÉRIEL POUR L'APICULTURE

- ARTICLES DE RUCHES
- CIRES
- CONDITIONNEMENT O DROGUERIE
- **ÉQUIPEMENT MIELLERIE**
- ÉLEVAGE REINES LIVRES
- MATÉRIEL MIELLERIE
- NOURRISSEMENT
- PRODUITS DE BEAUTÉ O PROTECTION
- RUCHE
- SPÉCIALITÉS TRAVAIL RUCHER

Mas Averos - La Serre Monteze - 66370 PÉZILLA-LA-RIVIÈRE Tél.: 04 68 73 41 89

Horaires: Lundi: 9h-12h / 14h30-17h30 - Mercredi: 9h-11h30 Jeudi: 9h-12h / 14h30-17h30 - Samedi: 8h30-12h



votre disposition dans le département





L'USAR c'est 200 apiculteurs adhérents, 40 apiculteurs professionnels et 8 500 ruches en pays Catalan.

De la mer à la montagne, une apiculture de tradition en constante évolution.

- 1922: Naissance de la Société d'apiculture des Pyrénées-Orientales.
- 1922: La Société d'apiculture devient le Syndicat d'Apiculture des Pyrénées-Orientales (SAPO); adhère à la Fédération Apicole du Languedoc Roussillon (FALR) et à l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF).
- 1955: Création du Rucher Catalan, un nouveau syndicat apicole.
- 1958: Le SAPO et le Rucher Catalan fusionne pour fonder l'Union Syndicale Apicole du Roussillon: l'USAR.
- 1972: Mise en place du Rucher Ecole par André Laffitte et son Conseil d'Administration. Organisation d'évènements autour du miel et des abeilles.
- 1989: Construction de la Maison de l'apiculture avec les adhérents, Ille-sur-Têt.
- 2001: Création du poste salarié d'animateur technicien apicole.
- 2005: Abeille sentinelle de l'environnement, engagement du Conseil Général 66.
- 2011: L'USAR accentue sa mission d'appui technique et de formation auprès des apiculteurs (intervention de Gilles Fert, Patrick Vienne).
- 2012: Réflexion autour d'une marque collective pour le miel des Pyrénées catalanes. La formation continue...
- 2013: Création d'un nouveau logo pour le syndicat, réflexion approfondie sur la création d'un centre d'élevage pour la sélection.
- 2014: Baptême de la Maison de l'apiculture André Laffitte.
- 2015: Création d'une pépinière d'essaims départementale, acquisition d'une apimobile.



UNION SYNDICALE APICOLE DU ROUSSILLON Maison de l'apiculture Avenue Aristée · 66130 Ille-sur-Têt 04 68 84 07 85 · usar@orange.fr www.usar.fr

Du lundi au mercredi 9h00 à 12h30 et 13h00 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 12h30

L'Usar est soutenue financièrement par le Département des Pyrénées-Orientales















